



REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SIGSP DE MALESTROIT  
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt, le 16 décembre 2024, le Comité Syndical, légalement convoqué le 12 décembre, s'est réuni en salle du Conseil municipal de Malestroit, en séance publique, conformément à l'article 2121-7 du Code général des collectivités territoriales

**Présents (14) :**

NOM	Prénom	Commune	Statut
GICQUELLO	Bruno	Malestroit	Titulaire
LE SAUTER – LE BEL	Michelle	Malestroit	Titulaire
GUILLAUME	Sylvie	Malestroit	Suppléante
ROBERT	Armelle	Saint-Marcel	Titulaire
MODICOM	Nolwenn	Saint-Marcel	Titulaire
DESMAS	Xavier	Saint-Marcel	Suppléant
MARCY	Christelle	Missiriac	Titulaire
TOUZE	Annie	Missiriac	Titulaire
ROUGIE	Alexandre	Missiriac	Suppléant
BALAC	Loïc	Pleucadeuc	Titulaire
ROUX	Patricia	Pleucadeuc	Titulaire
GUILLOUCHE	Eledie	Pleucadeuc	Suppléante
GUE	Thierry	Ruffiac	Titulaire
BOEFFARD	Stéphanie	Ruffiac	Suppléante
HOUEIX	Marie-Claude	Ruffiac	Titulaire
BERTHET	Michel	Saint-Laurent-sur Oust	Titulaire
PERRET	Morgane	Saint-Laurent-sur Oust	Titulaire
ASFEZ	Peggy	Saint-Laurent-sur Oust	Suppléante

**Absents ayant donnés pouvoir : 0**

**Absents excusés : 0**

**Secrétaire de séance :** Mme Armelle ROBERT est nommée secrétaire de séance.

**2024\_12\_16\_02 - Délibération portant décision modificative n°1 du budget**

Monsieur le Président expose :

Le projet de décision modificative (DM) est détaillé ci-dessous. Les principaux objectifs sont :

- 1) En fonctionnement :
  - a. En dépenses : de régulariser le versement aux OGEC pour l'année 2024 à hauteur de 19 000 €. Il s'agit simplement d'une augmentation des crédits pouvant être dépensés, les recettes ont déjà été perçues par le SIGSP
  - b. En dépenses : D'annuler un titre émis à tort pour la commune de Ruffiac à hauteur de 19 000 €
  - c. En recettes : d'émettre un titre de recette non perçue à la commune de Missiriac à hauteur de 8 300 €
  
- 2) En investissement :
  - a. En recettes : de régulariser des écritures d'amortissement
  - b. En dépenses & recettes : de diminuer les crédits consacrés aux travaux et de diminuer le virement de la section de fonctionnement

**DM - SIGSP**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			Recettes		
Articles	Libellés	Montants	Articles	Libellés	Montants
(023)	Virement à la section d'investissement	- 29 200,00 €	7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	4 600,00 €
60612	Energie - electricite	- 3 300,00 €	70848		
65748 (1))	Subventions aux OGEC	19 000,00 €	744	FCTVA	1 200,00 €
	Subvention à l'OCCE	5 000,00 €	74748 (4)	Autres communes	8 300,00 €
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	19 000,00 €	74748 (7)	Participations cantines des communes hors SIGSP	600,00 €
(042) 6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	5 200,00 €	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>15 700,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>15 700,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

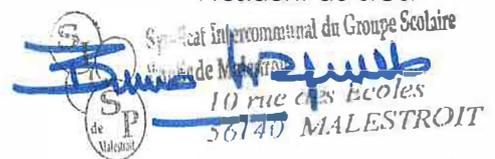
DEPENSES			Recettes		
Articles	Libellés	Montants	Articles	Libellés	Montants
2313	Constructions	- 19 000,00 €	(040) 28031	Frais d'études	2 065,00 €
21351	bâtiments publics	- 5 000,00 €	(040) 281312	Bâtiments scolaires	545,00 €
			(040) 281351	Bâtiments publics	2 560,00 €
			(040) 28188	Autres	30,00 €
			(021)	Virement de la section de fonctionnement	- 29 200,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>- 24 000,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>- 24 000,00 €</b>

Après délibération, le Comité syndical adopte à l'unanimité le projet de DM présenté ci-dessus.

**Armelle ROBERT**  
 Secrétaire de séance



**Bruno GICQUELLO**  
 Président du SIGSP



Tel : 02 97 75 22 50